

« tion et majesté, que plusieurs en pleuraient de liesse et
« d'admiration. » Expliquant ensuite « fort à propos l'é-
« vangile du dimanche occurrent sa voix avait pénétré bien
« avant et apporté un fruit bien grand, avec l'ayde de
« Dieu. « Et comme la dévotion des paroissiens les pou-
sait à communier de la main de leur évêque, il avait « en
« sa messe, communié cinq cents personnes et davantage,
« et encore après l'avoir fini. »

De retour, vers une heure, chez le châtelain, il y avait, après un repas frugal, donné audience, dans sa chambre, aux prêtres et aux habitants qui désiraient l'entretenir.

Puis, reprenant son surplis, il était rentré à l'église, afin d'y confirmer encore quelques personnes et d'y assister aux vêpres qu'on chanta en musique, sur le coup de cinq heures, « avec les chappes, comme au jour de Noël ». Mais, après les avoir « entendues fort dévouement, il commanda « au curé arrester les compiles, d'aitant qu'il voulait source tir pour aller ailleurs. » Il se dirigea en effet, à travers les cémentières qu'il « trouva en fort bon estât et où il fict « prière pour les trépassés », jusque chez le châtelain où « ayant prins incontinent la botte », il se résolut à venir à cheval voir le curé de Saint-Nizier.

La visite de l'église terminée, « il fit lire » le pasteur et s'enquit des paroissiens « s'ils se contentaient de leur curé. » Le chroniqueur insinue que « il y eut bien quelques bruits » dans l'assistance ; mais il glisse discrètement sur l'aventure et il ajoute que « le dict seigneur les assoupit très saige-
« gement. »

Cependant, avertis de la présence du prélat dans leurs parages, les habitants de la Tourette sonnaient leurs cloches et sortaient au-devant de lui pour le recevoir. L'aumônier et quelques personnes de la compagnie voulaient empêcher l'archevêque d'y passer « pour à cause du serain » ;